



Réseau libre savoir

Procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'administration tenue le vendredi 9 septembre 2022 à 10 h 00 à l'édifice Guy-Carle, Rouyn-Noranda.

Étaient présents :

Claire Caron
Gilles Gendron
Réjean Godbout
Marie-Paule Roy
Anne-Marie Lemieux
Chantal Bilodeau

Michel Marsan
Gaétane Plourde
Diane Raby
Céline Hubert
Johanne Arseneault

Étaient absents : Josette Cyr-Hardy, Yvon Nadeau, Réal Roy et Madeleine Roy

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue

Mme Anne-Marie Lemieux souhaite la bienvenue à tous, et donne quelques nouvelles de M. Roy qui est absent de la rencontre. Elle mentionne que la secrétaire exécutive Mme Mireille Massicotte ne reprendra pas ses fonctions après sa convalescence.

Présentation de Mme Chantal Bilodeau, secrétaire temporaire

Mme Lemieux précise que Mme Bilodeau du secteur d'Amos rédigera le compte rendu de la présente rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lemieux fait la lecture de l'ordre du jour. M. Godbout aimerait ajouter deux points au varia, soit discuter de la réalité après covid pour le réseau, par exemple au niveau des coûts. De plus, il mentionne le manque d'intérêt des gens de Val-d'Or pour assister aux rencontres régionales et aimerait discuter de ce point. Nous laisserons le varia ouvert.

01-09-2022 : SUR LA PROPOSITION DE

M. Gilles Gendron, appuyée par Mme Céline Hubert, il est résolu d'approuver l'ordre du jour tout en gardant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption des deux comptes rendus du 5 novembre 2021

Les membres ont pris connaissance des deux comptes rendus qui ont été transmis avant la rencontre.

02-09-2022 : SUR LA PROPOSITION DE

M. Gilles Gendron, appuyée par Mme Gaétane Plourde, il est résolu d'adopter le compte rendu du 5 novembre 2021 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

03-09-2022 : SUR LA PROPOSITION DE

M. Michel Marsan, appuyée par Mme Claire Caron, il est résolu d'adopter le compte rendu de l'AGA du 5 novembre 2021 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

4. Suivi des deux réunions du 5 novembre 2021

On rappelle que la clause de non concurrence n'a pas été ajoutée aux contrats avec les enseignants. Au niveau du site Web, nous n'avons pas encore ciblé nos besoins, ce qui serait la première étape avant d'embaucher un consultant qui répondra à ceux-ci. Chaque secteur devra transmettre à M. Michel Marsan ou à M. Réal Roy ses besoins et ses attentes par rapport au site Web, afin d'en optimiser l'utilisation. Ce sujet sera reporté à une prochaine rencontre.

5. Cartes de membres 2022-2023

La distribution des cartes de membres est faite à tous les secteurs. Des cartes supplémentaires seront disponibles pour les secteurs qui en auront besoin.

6. Remplacement de la secrétaire exécutive

Mme Bilodeau aura une discussion avec M. Roy pour savoir ce que le poste implique comme travail avant d'offrir ses services de façon permanente. Elle précise qu'elle ne peut prendre en charge le volet trésorerie, n'ayant aucune connaissance dans ce domaine. On mentionne qu'il faudra souligner le départ de Mme Massicotte afin de la remercier pour ses nombreuses années de travail. Le tout sera déterminé lors de l'assemblée générale.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Nouvelles des secteurs

Chaque secteur donne un compte rendu de ses activités de la dernière année.

Abitibi

L'été tire sa révérence et nous avons une belle récolte pour notre programmation d'automne avec de belles nouveautés. Un cours de peinture débutants sera offert aux personnes désireuses de découvrir cet art. Et, pour faire bouger les gens, nous avons fait une association avec le Centre de conditionnement O Gym pour avoir des cours de conditionnement physique. Notre programmation comportera 14 cours qui seront dévoilés le 12 septembre via courriel à nos membres, page Web du Réseau et page FB de notre secteur. Nous offrirons la possibilité à nos membres de payer par carte de débit via La technologie de *Global Payments* Desjardins.

Le défi des locaux demeure constant pour nous. Le Centre de formation professionnel Harricana nous ont approché pour voir s'ils pourraient s'associer avec nous pour offrir des cours à nos membres. Après analyse, les cours offerts étaient plus dispendieux (honoraires des enseignants) et d'une durée de 60 heures. Mais nous avons tout de même réussi à faire une association gagnant/gagnant avec eux. Nous servons de courroie de transmission pour diffuser l'information concernant les formations offertes par le Centre de formation via notre page FB, en échange de la possibilité d'utiliser leurs locaux gratuitement pour nos cours. Dès cet automne, deux de nos cours auront lieu au Centre de formation Harricana. Concernant le local que la ville nous a attribué temporairement en raison de la perte des espaces du Vieux Palais, nous avons adhéré à une table de concertation des organismes culturels de la MRC. La mission de ce comité sera de trouver en partenariat avec la ville, une solution durable à la problématique de locaux pour les organismes culturels de notre MRC. Donc, nous aurons un automne bien chargé et haut en couleurs!

Abitibi-Ouest

Pour l'Abitibi-Ouest, le défi des locaux s'est accentué avec la pandémie. Nous sommes en recherche pour avoir des locaux au meilleur coût pour nos participants.

Nous avons offert une mini session à l'hiver dernier et seulement les deux ateliers portant sur l'observation des oiseaux ont trouvé preneur ainsi que la conférence sur le même sujet. Cet automne, nous offrons une session avec deux conférences, une sur le jardinage et l'autre sur les droits des grands parents, deux ateliers sur les téléphones cellulaires (iPhone et Android) ainsi que 4 cours : méditation, yoga débutant, gym plein air et anglais.

Nous avons également eu la réponse de notre demande de reconnaissance par la Ville de La Sarre, qui a été positive.

Nous ferons notre publicité par une lettre aux membres, sur la page FaceBook, sur la page web et la pose d'affiches à plusieurs endroits ciblés de notre secteur. Nous souhaitons que la situation reprenne son cours plus normal comme avant la pandémie.

Nous ferons trois après-midi d'inscription, mais pas de lancement de programmation comme avant la pandémie. Nous répondrons sur place aux questions des participants au besoin.

Rouyn-Noranda

Notre comité, secteur Rouyn-Noranda, a travaillé et travaille encore à la préparation de la session automne 2022.

Actuellement nous avons 27 cours à la grille horaire et presque la totalité ont déjà un local qui leur est attribué. Nous offrirons deux conférences, soit l'une de Richard Aubry sur son voyage en Palestine et l'autre de Geneviève Aubry qui nous fera part du grand projet de développement et d'assainissement du lac OSISKO.

Pour une première fois, nous ne ferons pas de rencontre pour le lancement de notre programmation. Celle-ci a été publiée dans le journal le Citoyen et sur la page web du Réseau.

Nous avons quelques fidèles professeurs qui ne seront pas des nôtres pour la prochaine session tels notre professeure de Zumba (le cours était très apprécié), notre professeure d'anglais ainsi que notre professeur pour l'utilisation du I-Phone et de la tablette iPad.

La séance d'inscription se fera le 20 septembre et nous procéderons comme la dernière fois en fixant des rendez-vous aux membres en se basant autant que possible sur leur ancienneté de membre. Les gens semblent apprécier cette formule.

Nos cours débuteront la première semaine d'octobre

Vallée-de-l'Or

L'année a été affectée par les restrictions liées à la COVID et ses mesures sanitaires exigées. Nous avons pu procéder à l'automne 2021 à une offre de cours plus succincte et aussi, abrégée. Des cartes de membres ont été vendues et ces dernières seront honorées pour l'année 2022-23 puisqu'à la session hiver 2022, aucun cours n'a été offert. Aucune conférence de s'est tenue durant cette année.

Les cours suivants ont été offerts durant l'automne 2021 : Mise en forme, stretching, zumba, espagnol et 88 espèces d'oiseau en région.

À la fin de l'hiver 2022, nous avons remboursé les crédits restants dû à la fin des cours précipitée en raison de la pandémie.

Nous pouvons entreprendre la session automne 2022 confiants car les ennuis du passé sont réglés.

9. Points de décision

9.1 État des finances (rapport financier au 31 juillet 2022)

M. Michel Marsan présente le rapport financier au 31 juillet 2022.

Il précise qu'il y aura une augmentation d'environ 700 \$ au prochain budget. On demande si les frais de déplacement devraient être réajustés car le coût de l'essence est plus élevé. Après consultation, les membres sont d'accord pour conserver le même montant de 0.45 \$ du kilomètre. Mme Hubert s'informe s'il serait possible que les secteurs soient exemptés de verser la cote part de la vente des cartes de membres. Ce point devra être discuté lors de l'assemblée générale.

04-09-2022 : SUR LA PROPOSITION DE

M. Gilles Gendron, appuyée par Mme Diane Raby, il est résolu d'approuver le rapport financier du 31 juillet 2022.

Adopté à l'unanimité

9.2 Assemblée générale annuelle

9.2.1 La date du 21 octobre 2022 a déjà été déterminée et elle est maintenue.

9.2.2 Après discussion, nous convenons que l'assemblée se tiendra à Val-d'Or à 10 h 00. M. Godbout prendra en charge l'organisation.

10. Points d'information

Aucun point.

11. Points de discussion

Aucun point.

12. Varia

12.1 Réalité après covid

M. Godbout soulève un questionnement suite à la nouvelle réalité après covid, en particulier à cause de l'augmentation de certains coûts, par exemple les locaux. Serait-il judicieux de réajuster le coût des formations, le montant offert aux enseignants, etc. De plus, il mentionne que les enseignants sont plus exigeants au niveau des équipements requis pour offrir leurs cours. Ils s'attendent à avoir des moyens technologiques à la fine pointe, ce qui n'est pas toujours possible de leur offrir. Ce point devra être discuté à l'AGA.

12.2 Intérêt des membres

Il semble que l'intérêt des membres du secteur de Val-d'Or pour assister aux rencontres régionales soit difficile à maintenir. Ils sont peu motivés à participer. M. Godbout aimerait avoir l'avis des autres secteurs, à savoir s'ils ont déjà vécu cette situation. Après discussion, on propose que les rencontres pourraient se faire en format hybride, soit en présence et en visio conférence au choix des membres. Cependant, cette option demande une organisation particulière qui serait difficile à offrir. On propose plutôt que deux rencontres se déroulent en présence et deux autres en visio conférence pour tous. Ce point sera discuté lors de l'AGA pour valider l'intérêt des gens.

M. Godbout demande s'il serait possible d'effectuer un sondage avant de fixer les dates des rencontres. Il existe des applications comme « Doodle », qui permettent à chaque participant d'indiquer sa préférence parmi un choix de date.

13. Prochaine rencontre :

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 21 octobre 2022.

14. Évaluation de la rencontre

La rencontre s'est bien déroulée, Mme Lemieux remercie les gens présents.

15. Levée de l'assemblée

05-09-2022 : SUR UNE PROPOSITION DE

M. Gilles Gendron, l'assemblée est levée à 11 h 50.

Adopté à l'unanimité

Compilé et rédigé par :
Chantal Bilodeau, sec. temporaire

Approuvé par :
Réal Roy, président